

COURS DE GUITARE, BASSE ET CONTREBASSE



PARCOURS DU PROFESSEUR :

Cela fait de nombreuses années que je pratique ces 3 instruments en jouant dans le monde entier. J'ai autant joué dans des formations de jazz, de rock, que de variété. Autodidacte pendant longtemps, j'ai ensuite effectué mes études à l'EJMA à Lausanne en basse électrique, puis une formation classique pour la contrebasse.

DESCRIPTIF :

Mes cours sont destinés à tous types d'attentes, d'âges et de style. La méthode pédagogique se veut personnalisée, pragmatique et progressive. Mon but est que l'élève ait rapidement du plaisir en jouant de son instrument, tout en intégrant des notions de théorie musicale, peu importe le style de musique que l'élève désire apprendre. Ils s'articulent autour de 3 principes fondamentaux : le plaisir de jouer, l'écoute et l'échange.

Loïc Grobéty - Petite Corniche 22 – 1342 Le Pont
079 658 29 94 – mptprod@omnemail.ch

CONDITIONS :

Durée des cours et tarifs

Deux options à disposition suivant l'âge et la disponibilité de l'élève :

- 10 cours de trente minutes hebdomadaires : Frs 250.-
- 5 cours d'une heure toutes les 2 semaines : Frs 250.-

Les 5 ou 10 cours sont répartis sur une durée de 12 semaines, une carte sera remise à l'élève afin de faire le suivi des cours pris. Cette carte inclura une date d'échéance.

Inscription

Prendre contact avec le professeur afin de convenir d'une plage horaire et d'une date pour le premier cours. Les cours peuvent débuter à n'importe quel moment de l'année.

Lieu

Les cours ont lieu au domicile du professeur : Petite Corniche 22, 1342 Le Pont.

Absence

En cas d'empêchement, l'élève est tenu d'avertir le professeur au minimum 24h à l'avance, sinon le cours sera décompté. Toute absence du professeur est annoncée à l'avance et est remplacée à une date convenant à l'élève.

Au terme des 12 semaines, si tous les cours n'ont pas été pris pour cause d'absence fréquente de l'élève, les cours ne sont ni remboursés, ni remplacés.

Taxe de cours

La taxe est demandée au début de chaque cycle de 5 ou 10 cours. Le paiement se fait en espèces au plus tard au 2^{ème} cours.